

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Août 2007

Diffusion restreinte

Sommaire

Le Mot du Président	3-4
Les unités de la Composante Aérienne	5-11
La Force publique du Luxembourg	11-13
Dropping nocturne 2007	14



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

Le Petit Mot du Président

*Lt-Col (R) Jean van BRUSSEL
Président*

Messieurs, chers amis de la réserve,

Nous avons un nouveau Commandant de Province, le Colonel BEM Thierry Babeth. C'est ce 23 mai 2007 qu'a eu lieu la cérémonie de passation de pouvoir du Colonel BEM Ir Philippe Mignolet au nouveau Comdt de Province. Cette cérémonie de remise de commandement militaire a eu lieu au Quartier Lieutenant Joncker.

C'est ici aussi que le Col BEM Ir Mignolet a passé une partie de sa vie de militaire. En effet, issu de la 126 POL et après avoir suivi les cours CPSL à l'EGn il est affecté au 4 Bn Gn où il exercera la fonction de Comd2d puis Comd de la 1Cie. C'est en 1979 qu'il rejoindra pour la première fois la 3KDR en qualité d'officier de secteur.

En 1984 il est affecté au 1Bn Gn à Westhoven comme adjoint S3.

En 1987 après avoir suivi les cours de formation d'Officier Supérieur, il prend la direction du bureau d'étude de l'EGN puis en 1987 toujours il est appelé auprès de SM le Roi Beaudouin en tant qu'Officier d'ordonnance. Promu Major en 1989, il suivra des cours du US Army Command and General Staff College pendant deux ans et obtient en 1992 le brevet supérieur d'Etat-major. Il effectuera encore d'autres missions pour revenir en 1994 comme Commandant de la 3KDR. Il effectuera encore quelques missions (au Gpt KDT, pour l'Eurocorps, participera à la mission KFOR 3 comme responsable du bureau CIMIC). Il deviendra finalement le commandant de l'EGn-3Gn avant de devenir le Comd Militaire de la Province de Liège.

Voilà bien une longue carrière militaire bien remplie et nous lui souhaitons une longue retraite heureuse.

Nos activités à venir :

- le dropping de nuit 07/09/07
- l'assemblée générale 07/11/07
- le repas de corps 24/11/07

J'espère que les vacances se sont bien passées et vous attend nombreux aux futurs activités de votre cercle.

Les unités de la Composante Aérienne

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



1 Wing (Beauvechain)

Le 1 Wing comprend actuellement quelque 1100 personnes de tous grades et régimes linguistiques, réparties en trois groupes (Vol, Maintenance et Défense/Support) ainsi qu'une antenne médicale. Les escadrilles de vol qui composent le 1 Wing sont la 5ème (Marchetti) et la 7ème (Fouga).

Dans le cadre du plan stratégique de modernisation des Forces armées, le 1 Wing est devenu l'école de pilotage élémentaire de la Défense. La Base de Beauvechain accueille également d'autres unités ou organismes tels que le Wing Météo, la Musique Royale de la Force Aérienne, le FAU (Field Accomodation Unit) pour ne citer que les plus importants.



Missions :

- La formation élémentaire en vol des élèves-pilotes de toutes les composantes de la Défense et de la Police.
- La formation continuée en vol des pilotes des états-majors et des quartiers-généraux sur Fouga ou sur Marchetti.
- La formation et l'entraînement des candidats-instructeurs en vol sur Marchetti.



10ème Wing Tactique (Kleine-Brogel)

La base aérienne de Kleine Brogel, située dans le Nord de la province du Limbourg, est fondée en 1945 par les Alliés en vue, initialement, d'appuyer les opérations sur le Rhin.

En 1951, la Force Aérienne belge acquière et fait définitivement usage du terrain. Deux ans plus tard, le 10 Wing situé jusqu'alors à Chièvres déménage à Kleine-Brogel. Cette unité, spécialisée dans les différentes missions de bombardement, est constituée à ce moment de trois escadilles : la 23, la 27 et la 31 Esc équipées de F-84E/G Thunderjet.

Missions :

- Etant donné la polyvalence de notre personnel et de notre système d'arme principal, le F-16, le 10e Wing Tactique a pu s'adapter totalement aux différentes missions de notre nouvel environnement de sécurité.
- En plus des missions classiques de défense dans le cadre de l'OTAN, pour lesquelles la [349 Escadrille](#) est spécialisée dans la défense aérienne et la [31 Escadrille](#) dans toutes les formes d'attaque terrestre, le 10 Wing peut également être engagé pour la gestion de crises, comme ce fut le cas pour les opérations au-dessus de la Bosnie et du Kosovo.
- Les détachements du 10 Wing peuvent également participer à des opérations nationales ou à des missions sous l'étendard de l'Union Européenne ou des Nations Unies.
- En temps de paix également, le 10 Wing assure la protection de notre espace aérien en équipant 24 h sur 24 des F-16 prêts au décollage en "Quick Reaction Alert", à tour de rôle avec le 2e Wing.



15ème Wing de Transport Aérien (Melsbroek)



La mobilité et la flexibilité sont les deux exigences de base dans le cadre du nouveau contexte de sécurité, et à cet effet, le transport aérien tactique occupe une position clé.



Missions :

Ces missions sont accomplies par le 15 Wing de Transport Aérien (Melsbroek), qui dispose, pour les missions tactiques, de 10 appareils Lockheed [C-130](#) Hercules ainsi que d'autres types d'appareils tels que l'[Airbus A310](#), [Dassault Falcon 20](#), [Dassault Falcon 900](#), [Embraer 135 et 145](#).

La mission du 15 Wing peut être résumée comme suit: "N'importe quoi, n'importe quand, n'importe où". En effet le 15 Wing transporte toutes sortes de frets et de passagers vers les endroits les plus variés du monde, à n'importe quel moment. Le 15 Wing et la 40 Escadrille Hélicoptères, sont les seules unités de la Composante Aérienne qui non seulement sont prêtes en permanence, mais aussi exécutent leurs tâches réelles en temps de paix.

2ème Wing Tactique (Florennes)



En 1942, l'organisation Todt entreprend la construction de l'aérodrome, pour le compte de la Luftwaffe qui l'utilisera principalement pour la chasse de nuit (Messerschmidt 110, Focke Wulf 190 et Junkers 88).

La base sera libérée en 1944 par la 1ère Division US (Big Red One). L'USAAF l'utilisera jusqu'en 1945 pour des missions de bombardement (B-26 Marauder du 344ème Groupe).



En 1947, la Force Aérienne Belge s'installe à Florennes et y déploie au sein du 2ème Wing la 1ère et la 2ème Escadrille équipées de Supermarine Spitfire. Ces avions seront remplacés par des F-84 E Thunderjet en 1951, des F-84 F Thunderstreak en 1955, des Mirage 5 BA, BR, BD en 1970 et par des F-16 Fighting Falcon en 1988.

Missions :

Le 2 Wing Tactique a pour mission d'effectuer : des opérations offensives conventionnelles qui ont pour but de diminuer le potentiel militaire de l'ennemi et de fournir un appui aérien aux troupes terrestres; de la reconnaissance tactique afin de fournir des photographies aériennes des zones survolées; des opérations de défense de l'espace aérien.

La répartition des missions confiées aux escadrilles du 2ème Wing est la suivante :

[1ère Escadrille](#) : opérations offensives conventionnelles et reconnaissance aérienne.

350ème Escadrille : défense aérienne.

Les escadrilles du Wing font également partie des Forces de Réaction Rapide de l'OTAN.



80ème UAV Sqn (Eisenborn)

C'est en décembre 1998 que le contrat d'achat du B-Hunter a été signé. Le 1er vol au-dessus de la Belgique a eu lieu le 27 mars 2001 à Eisenborn. L'année 2002 fut consacrée à la formation des premiers spécialistes UAV et à la livraison du système. En 2003, l'accent a été mis sur l'entraînement et la qualification des équipages de vol, appelées Crews.

Missions :

Sur le territoire national :

- Surveillance du dégazage des bateaux en mer du Nord ;
- Comptage du gibier des Fagnes au profit des eaux et forêts ;
- Aide aux pompiers pendant les incendies dans les Fagnes.

En opération :

- Surveillance de frontières ;
- Lutte contre le crime organisé ;
- Collecte d'informations diverses.



Air Traffic Control Center (Semmerzake)



L'ATCC (Air Traffic Control Center, centre de contrôle du trafic aérien) SEMMERZAKE assure le contrôle du trafic aérien militaire et la coordination entre l'aviation civile et militaire.

Cette tâche ne devint importante qu'au cours des 35 dernières années.

Auparavant, l'espace aérien à partir de 7000 mètres appartenait aux avions de combat militaires.

Toutefois, l'arrivée des avions à réaction civils, dont l'altitude de croisière économique se situe au-dessus des 7000 mètres, entraîna quelques changements.

Outre cette mission de coordination, l'ATCC SEMMERZAKE fournit une assistance aux avions en détresse et une aide lors de recherches.

En outre, il observe les migrations des oiseaux.



Base de Koksijde (Koksijde)

ORIGINE - PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, le 2 août 1914, l'armée belge se retira derrière l'Yser et entama une complète réorganisation de ses forces armées.

Le résultat de cette tragique réorganisation fut la naissance du terrain d'aviation 'Ten Bogaerde' à Koksijde.

DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Bien que la plupart des terrains d'aviation allemands n'étaient pas équipés de pistes en béton, il fut décidé dès le départ, d'en construire une ayant une longueur de 800m et orientée NO-SE, sur le terrain d'aviation de Koksijde.

L'entièreté du terrain était camouflée et les parkings avions entourés de murs de paille renforcés par un lien en béton.



Ce ne sera seulement que fin 1943 début 1944 que Koksijde devint une cible stratégique pour les forces alliées en pleine préparation du débarquement de Normandie. Dans la première semaine de 1944, Les Allemands minèrent complètement le terrain d'aviation pour le faire sauter dans la nuit du 9 au 10 Juin 1944

Missions :

- Mener à bien des opérations de sauvetage en cas d'accident d'avion civil, en application de la Convention de Chicago de l'Organisation de l'aviation Civile Internationale (OACI); et d'accident d'avion militaire sur le territoire belge et luxembourgeois.
- En outre, les Sea King peuvent être engagés pour: sauver des personnes de la noyade, transporter des grands brûlés, assister des navires en difficulté, rechercher des disparus et surveiller le littoral.

Control and Reporting Center (Glons)



Le "Control and Reporting Center" (CRC) de Glons est la seule unité de la Composante Aérienne Belge étant, même en temps de paix, sous le commandement direct de l'OTAN.

Le centre radar de

Glons est donc complètement intégré dans le système de défense aérienne de l'OTAN, s'étendant du nord de la Norvège jusqu'à l'est de la Turquie.

Les différentes stations radar constituant ce système, ainsi que leurs commandements centraux, sont reliés entre eux au moyen de liaisons "data" ainsi que d'appareils de communication.



Missions :

- Garantir la souveraineté de l'espace aérien belge en identifiant tout appareil volant dans notre espace de responsabilité.
- Assurer la distribution des messages d'alerte vers les différentes unités nationales.
- Entraîner les pilotes de la Force Aérienne Belge et de l'OTAN aux techniques d'interception dans notre espace aérien ou en déploiement à l'étranger.
- Entraînement du personnel dans le domaine du commandement et du contrôle



Centre de Commandements des Chenils et Chenil Central (Oud-Heverlee)

La suspension du service militaire en 1991 engendra de nombreux problèmes.

D'un côté la mission des Forces Armées devait être modifiée, et ce dans le cadre d'une armée devenue professionnelle.

De l'autre côté le personnel devait également compenser le retrait des miliciens de certaines missions.

C'est en voulant résoudre ce problème que l'emploi des chiens connaît un succès et une croissance continue.

Missions :

L'achat des chiens.

La formation et l'entraînement des équipes homme-chien.

L'organisation d'inspections, d'entraînement et de contrôles visant à garantir la mise en œuvre des équipes.

La mise en œuvre des chiens détecteurs d'explosifs.

L'organisation des biathlons canins nationaux et internationaux.

Wing Hélicoptères (Bierset)



tem-Lez-Furnes.

Environ 800 personnes travaillent au Wing Heli. L'unité est bilingue (30% de néerlandophones / 70% de francophones).

Elle compte environ 9% de personnel féminin et 2% de civils. Le Wing Heli est basé à Bierset, près de Liège depuis septembre 1995. Sa création remonte à 1916, on parlait alors de la 6ème Escadrille d'Observation qui était cantonnée à Hou-

Missions :

Aide à la nation ;

Aide humanitaire d'urgence ;

Engagement militaire armé sur le territoire national ;

Evacuation de ressortissants de zones de crise ;

Opérations de la paix.



Wing Météo (Beauvechain)

Le Wing Météo est une unité opérationnelle à part entière intégrée dans la composante aérienne (Comopsair), qui assure l'appui météorologique au profit de toutes les composantes de la Défense.

Tout ce qui se rapporte à la fourniture de services ou produits météorologiques opérationnels sur le territoire national comme en opérations extérieures est coordonné et dirigé par le Wing Météo.



Missions :

Couvrir les besoins de la Défense et de ses composantes en informations météorologiques, aussi bien pour leur mise en œuvre quotidienne que pour des opérations spécifiques, dans un cadre national et international.

Dispenser des formations en météorologie aussi bien au sein qu'à l'extérieur de la Défense.



La Force Publique du Luxembourg « Eis Arméi ! » (Notre Armée !)

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le Luxembourg a toujours dû trouver des solutions originales pour garantir son intégrité économique ou territoriale. Sa Force Publique (défense nationale) n'échappe pas à la règle puisque malgré sa taille réduite, elle assure les activités de gendarmerie, de police, une contribution militaire à divers organismes internationaux et la formation d'une partie des fonctionnaires du Grand-Duché. Présent depuis 1949 au sein de l'OTAN, actif lors de plusieurs interventions de l'ONU, le Luxembourg participe aussi activement à l'Eurocorps.

Un esprit sain dans un corps sain

La jeunesse du personnel est surprenante. Il faut dire qu'un passage de trois ans à l'armée est quasi obligatoire pour ceux qui veulent accéder aux emplois de la fonction publique au sein de la gendarmerie, de la police, des postes ou des eaux et forêts, par exemple. Cette situation veille au renouvellement automatique du personnel. Les volontaires peuvent aussi solliciter des



“renforcements” successifs jusqu’à un maximum de 15 ans. Comme l’âge limite des nouvelles recrues ne dépasse pas 25 ans, il n’y a pratiquement pas de “vieux” à l’armée.

Les cours de formation générale constituent une activité importante de l’armée qui, outre sa mission purement militaire, sert donc aussi à la formation des futurs fonctionnaires. Ces hommes et ces femmes ne restent que 18 mois en unité. Une partie de ce temps est consacrée à l’instruction militaire spécialisée (entre autres pour les tireurs TOW). Dans ces conditions, libérer assez de personnel pour assurer un engagement opérationnel s’avère difficile, même en se limitant à une compagnie ou un peloton.

Formation internationale pour le cadre



Après avoir servi pendant deux ans, ceux qui le désirent peuvent poser leur candidature pour devenir sous-officier au sein de l’armée. Ils suivent alors une formation initiale dans une Ecole d’Arme belge, suivie d’une spécialisation en France ou en Belgique. Même une fois revenus au CIM – Centre d’Instruction Militaire (qui est aussi l’unique caserne du Luxembourg), les sous-officiers continuent à parfaire leur instruction. Ils partici-

participent à des stages avec les paras belges, allemands, ou d’autres unités spéciales. Les officiers, eux, passent quatre années à l’ERM (École Royale Militaire) à Bruxelles ou aux écoles d’officiers en France. L’école d’arme est effectuée aux États-Unis, en Belgique ou en France, de même que la formation ultérieure (cours de commandant de compagnie, candidat major,...).

Petit, mais costaud !

L’armée luxembourgeoise met en œuvre un matériel récent et efficace. Outre les véhicules Hummer d’origine américaine, les militaires utilisent des Jeeps 4x4 modernes et des camions 4T à cabine avancée. Un charroi remarquable à faire pâlir d’envie bien des unités en Europe. L’armement individuel de la troupe est assuré par le bon fusil A.U.G. autrichien (calibre 5,56 mm OTAN). Les sous-officiers et officiers disposent du pistolet-mitrailleur UZI et du GP. Les MAG et .50 constituent l’armement collectif. Leur remplacement n’est pas prévu. L’armée n’uti-

lise que deux armes "lourdes": le mortier de 81 mm et le missile anti-chars TOW (utilisé chez nous sous sa version HéliTow sur les A-109). Quelques LAW complètent l'inventaire de l'arsenal luxembourgeois.

Force aérienne luxembourgeoise !

Outre ses compagnies de combat, le Luxembourg procure à l'O-TAN diverses « facilités ». Ainsi, la totalité de la flotte des avions-radar NATO AWACS est immatriculée au Luxembourg. Cette situation permet à l'Alliance Atlantique d'éviter bon nombre de problèmes administratifs ou financiers avec ces appareils coûteux. En effet, c'est au Luxembourg que la loi sur l'aviation militaire est la moins contraignante, car inexistante ! Dans le même contexte, l'armée luxembourgeoise dispose d'un groupement "Host Nation Support" qui facilite les opérations des unités alliées sur le territoire du Grand-Duché.

La Musique Militaire, forte de 60 Sous-Officiers musiciens de carrière et d'un officier, dépend directement du Commandement de l'Armée à Luxembourg-ville. Elle effectue régulièrement des missions de représentation à l'étranger. C'est un élément de prestige pour le pays.



Au nom de la loi !

Les effectifs de l'Armée sont définis par la loi. Le nombre d'officiers de carrière est limité à 37, dont un médecin et un médecin-dentiste. De même, il ne peut y avoir plus de 125 sous-officiers de carrière. Ces nombres n'incluent pas les aides de camp en service extraordinaire auprès de la Maison Grand-Ducale. 430 volontaires peuvent faire partie du contingent et un maximum de 250 volontaires hors contingent peuvent fréquenter l'École de l'Armée et les cours de spécialisation. 110 civils sont également employés par l'armée.

Droping nocturne 2007 – vendredi 7 septembre



Le CRMRLG Prov Liège organise un *dropping nocturne*, le vendredi 7 septembre 2007 en soirée, pour ses membres ainsi que les grands jeunes gens (filles & garçons à partir de +/- 16 ans) de ceux-ci.

L'activité commencera à **20 heures** et se terminera par un sympathique BBQ après +/- 10 km à travers bois.

MODALITES PRATIQUES

Rendez-vous : vendredi 7 septembre 2007 à 20 heures à la gare SNCB de HAMOIR.

Tenues :

Pour les Militaires de Réserve : tenue militaire de campagne, légère (avec veste, il peut pleuvoir !!) ;

Pour les jeunes gens : tenue adaptée aux circonstances en prévoyant de bonnes chaussures de marche.

Petit matériel à emporter : boussole, rapporteur, de quoi prendre note ainsi qu'une chemise en plastique pouvant servir de porte carte.

Participation aux frais : 5,00 € par personne à virer au compte 000 – 0393686 – 60 du Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication « Dropping nocturne du 07/09/07 ».

Inscriptions (avant le 04 septembre) :

Via le courrier de La Poste, via notre site web www.crmrlg.be, via les adresses électroniques crmrlg@skynet.be ou henniquiauserge@hotmail.com, via un SMS au N° 0475 / 45.51.93, via un fax au N° 04 / 220.84.95.

Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95
GSM : 0475/45.51.93
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid — Rue Bruyn, 1— 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal